

Les menstruations ont-elles une incidence sur la criminalité?

Depuis le début du siècle, plusieurs chercheurs se sont intéressés à la relation qui existe entre les différentes phases du cycle menstruel et le comportement criminel. On s'est souvent demandé s'il était possible de prouver scientifiquement l'hypothèse selon laquelle certaines femmes seraient davantage portées à commettre des actes antisociaux pendant certaines phases de leur cycle menstruel.

Plusieurs chercheurs estiment que, si l'on pouvait établir des liens entre le comportement criminel et les changements hormonaux liés aux fonctions de reproduction, le cours des procès des délinquantes pourrait s'en trouver modifié. Certains auteurs se demandent si les symptômes psychologiques généralement associés aux menstruations pourraient éventuellement constituer une défense d'aliénation mentale pour certaines délinquantes.

M. Bruce Harry et Mme Charlotte M. Balcer, psychiatres à la Columbia School of Medicine de l'Université du Missouri, ont examiné toutes les études portant sur la relation entre le cycle menstruel et la criminalité. Plusieurs études soutiennent que certaines femmes sont davantage portées à la criminalité violente au cours de la période prémenstruelle. Par exemple, J. H. Morton et ses collègues chercheurs ont découvert que 62 % des femmes interviewées avaient déclaré qu'elles étaient à une semaine de leurs menstruations lorsqu'elles avaient commis une infraction avec violence. Par contre, 17 % de ces femmes avaient commis une infraction avec violence au cours de leur période menstruelle. Les autres délinquantes interviewées ne se rappelaient pas de la date de leurs dernières menstruations ou avaient déclaré ne pas avoir de menstruations.

M. Harry et Mme Balcer sont parvenus à la conclusion que l'état actuel de la connaissance scientifique ne permettait pas de déterminer s'il y avait un lien ou non entre certaines phases du cycle menstruel et la criminalité. A leur avis, rien ne permet d'affirmer que les variations dans les hormones de reproduction peuvent influencer le comportement criminel. Par conséquent, les études établissant un lien de cause à effet entre les menstruations et la criminalité ne devraient pas être admissibles lors des procès.

Les auteurs ont également jugé problématique le fait qu'aucune des études sur les menstruations et la criminalité ne tenait compte des autres facteurs souvent associés à la criminalité, tels que les variables socio-démographiques et socio-économiques, les antécédents criminels, psychologiques, psychiatriques et familiaux. M. Harry et Mme Balcer estiment que ce genre de recherche deviendra utile dans la mesure où les chercheurs apprendront à tenir compte des différents aspects du cycle menstruel et à mieux maîtriser certains facteurs, tels que le stress, qui en font partie.

---

Harry, H. Balcer, C. M. (1987). Menstruation and Crime: A Critical Review of the Literature from the Clinical Criminology Perspective. *Behavioral Sciences and the Law*, vol. 5, 307-321.